

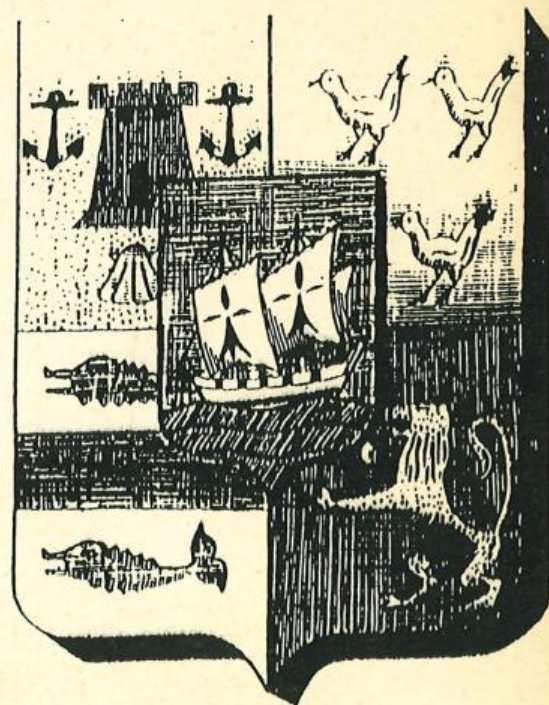
LE CONQUET

de Penzer... à Kermorvan

Bulletin Communal

N° 43

AVRIL 1883



LE MOT DU MAIRE

Vendredi 15 Avril, le Conseil Municipal de Brest enférinant un précédent avis favorable de la Municipalité a pris la décision de céder à la commune du CONQUET au prix de 3 Millions 2 payable en 4 années, la totalité de la propriété de Beauséjour.

Cette décision qui met un terme à de longues et difficiles négociations entamées par notre Municipalité dès 1983, constitue pour la commune du CONQUET une date historique ; elle voit en effet revenir dans son patrimoine une propriété de près de huit hectares que la ville de BREST avait acheté en viager en 1933.

A l'abandon depuis plus de six ans, cette propriété, malheureusement, se trouve dans un état de délabrement pitoyable. Tous les ormes composant une partie de la végétation du Parc sont à abattre et les bâtiments à raser ou à renover selon la destination que nous leur réserverons et aussi en fonction de nos possibilités financières.

La rénovation des bâtiments anciens, bien qu'elle bénéficie dans certains cas d'aides substantielles, reste en effet très onéreuse. Nous nous efforçons biensûr, tant en ce qui concerne l'acquisition que l'aménagement, de réduire au maximum la participation financière directe de la commune -donc la vôtre- en la modulant sur plusieurs années et en la répartissant sur différents partenaires.

Pour servir de fil conducteur à un aménagement futur qui pourrait se dérouler sur 7 - 8 ou 10 ans, la commune a lancé un concours d'architectes urbanistes sur l'ensemble de la propriété et ses abords immédiats.

Le projet retenu à la fois par le jury et la quasi-unanimité des Conseillers municipaux en raison notamment de son réalisme est celui exposé en Mairie à votre intention.

Ce projet, conformément aux indications du programme du concours prévoit, outre le Village de Vacances, l'implantation d'équipements collectifs, une maison de retraite et pour mieux absorber la charge foncière, en accord avec une décision du Conseil Municipal, une urbanisation légère (40 logements) sur la partie haute de la propriété. J'ajoute que, dans un souci de conservation du patrimoine, nous avons demandé le maintien dans ce plan d'aménagement de l'ancien hôtel Beauséjour.

Après un bon nettoyage, nous espérons ouvrir le parc au public à partir du début Juillet.

Le Village de Vacances, après une difficile course d'obstacles depuis Mai 1987 se met en effet en place et comme vous pourrez le lire sur la fiche commerciale incluse dans ce bulletin, recevra ses premiers locataires le 10 Juillet.

Il s'agira là d'une nouvelle étape dans le programme de révilatisation du CONQUET qui devrait réjouir les commerçants locaux et favoriser l'installation de nouveaux commerces dans la galerie marchande.

Pour ce qui est de la Maison de retraite, les différents contacts que nous avons nous permettent de penser que nous bénéficions en ce moment d'un contexte favorable, d'autant que le site est idéal. Deux organismes à caractère associatif s'intéressent à notre projet et nous allons dans les semaines à venir déposer un dossier et le rentrer dans le circuit administratif pour les autorisations indispensables.

LE MOT DU MAIRE

Tout comme le projet de Village de Vacances en Décembre, le dossier du Port présenté le 23 Février devant la Commission Départementale des sites devra lui aussi subir un "oral de contrôle" et passer dans la monture d'un architecte urbaniste spécialiste en aménagements portuaires.

Bien que nous ayons exhorté la D.D.E., qui a toujours la maîtrise de ce dossier tant que la Commune n'aura pas obtenu la concession du Port, à engager la procédure d'appel d'offres, ce nouvel examen va malheureusement entraîner un retard supplémentaire minimum d'un mois.

Puisse-t'il être le dernier !

Jean-François LE BORGNE



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 FEVRIER 1988

Révision des tarifs

L'inflation a atteint le taux de 3,1 %. Ce coefficient a été appliqué aux différents tarifs municipaux.

Poste d'amarrage

Les tarifs de postes d'amarrage, zone pêcheurs et zone plaisanciers, dans l'avant et l'arrière-port, n'ont pas été fixés. Un débat s'est engagé suite au prélèvement ou non des taxes. M. Christian RIOU a demandé que ces taxes, si elles sont prélevées cette année, soient transférées au budget du nouveau port dont les travaux débiteront en juin.

Commission des écoles

Elle se réunira pour étudier les demandes de l'école Saint-Joseph pour l'emploi de TUC.

Adhésion à l'ASSEDIC

Depuis le 1er Janvier, les communes peuvent adhérer à l'ASSEDIC. Cette disposition concerne le personnel non-titulaire. La part patronale est fixée à 3,90 % et celle des salariés à 1 %. Le Conseil donne son accord pour cette adhésion.

Subventions scolaires

L'École publique organise une classe de neige en Haute Corrèze. Le directeur de l'école a sollicité l'octroi d'une subvention exceptionnelle après la présentation du budget du voyage, le Conseil décide d'allouer une somme de 10 Frs par jour et par enfant (27 enfants du Conquet).

En ce qui concerne le collège Dom Michel un voyage est prévu à Londres et la même subvention lui est accordée (29 enfants du Conquet).

Cession de terrain communal

Le Conseil donne son accord pour la cession de parcelles à MM. LE HIR et HOBE. Les frais d'arpentage sont à la charge des pétitionnaires. Le prix de vente du m² a été fixé à 2 Frs. Une enquête publique sera ouverte.

Procès "Amoco-Cadiz"

Le Maire a fait l'historique du procès et indiqué à l'assemblée le résultat décevant obtenu par les communes. Le Conseil a donné un avis favorable à l'initiative du syndicat regroupant les communes concernées qui a décidé de faire appel de ce premier jugement.

Maternelle école publique

Le Maire a évoqué la fermeture d'une classe à l'école maternelle publique pour la rentrée 88. Sur le Finistère, 31 fermetures sont envisagées. Le Maire a demandé que le Conseil prenne une délibération indiquant que les élus souhaitent le maintien de cette classe. A la prochaine rentrée, l'effectif de l'école maternelle sera de 43 élèves.

SEANCE DU 20 FEVRIER 1988

Concours d'architecte

Monsieur le Maire expose au Conseil que, par délibération du 28 Août 1987 la décision a été prise de lancer un concours de concepteurs pour l'aménagement du parc de Beauséjour et d'un espace résidentiel au Centre Ville.

Dans un premier temps, un appel de candidatures d'équipe de conception associant architectes, urbanistes, paysagistes a été lancé et le jury, constitué à cet effet, réuni le 19 Janvier 1988, a retenu trois équipes.

Les prestations des concurrents ont été examinées par le jury le 11 Février 1988. Les trois projets sont exposés dans la salle et le Conseil est invité à formuler ses observations.

Après en avoir longuement discuté, analysé les avantages et les inconvénients de chaque projet, par 14 voix pour et 2 contre, le Conseil porte son choix sur le projet présenté par l'équipe BODEREAU-DISSAUX-PRAUD-COUESNON pour les raisons suivantes :

- continuité du tissu urbain
- respect du caractère du parc
- financement plus acceptable pour la commune.

Marché Village de Vacances

La première tranche des travaux comprend la construction de 40 gîtes, les terrassements et voirie, les réseaux souples, les espaces verts.

A la suite de l'appel d'offres, l'ouverture des plis a eu lieu en Mairie le 29 Janvier 1988.

Les entreprises les moins disantes ont été retenues.

Lot n°1 : Terrassement voirie : Sociétés des Travaux Publics des Abers pour un montant de 1 001 567 Frs H.T

Lot n°2 : Réseaux souples : Iroise Technique Protection pour un montant de 237 439 Frs H.T

Lot n° 3 : Espaces verts Paysages d'Iroise pour un montant de 102 626 Frs H.T

Lot n° 4 : "Villaboïs" entreprise de Plouzané est retenue pour la construction de 40 gîtes à ossatures de bois pour un montant de 5 100 000 Frs.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve le projet général des travaux et les prix donnés par les entreprises et autorise le Maire à signer les marchés.

Entretien des passages couverts du Centre Commercial

Le Conseil donne son accord pour que la commune prenne en charge l'entretien des passages couverts du centre commercial.



OBJET :

Acquisition de la

Propriété de

Beauséjour

Monsieur le Maire expose au Conseil que la propriété de Beauséjour, propriété de la ville de Brest, offre un intérêt exceptionnel quand à son implantation et à la qualité du site. Cette propriété de 71a 77a 33 ca a été acquise par la Ville de Brest en 1935 pour y recevoir des colonies de vacances ; celles-ci ont fonctionné jusqu'à 1982 et depuis cette date les bâtiments et le parc n'ont pas été entretenus.

Depuis le mois de Septembre 1985, des discussions exploratoires ont été menées entre les deux collectivités qui ont abouti à certains accords :

* en Septembre 1986, pour permettre l'opération de réhabilitation du Centre-Bourg, Monsieur le Maire de Brest donne son accord pour la cession, au prix de 20 F le m², d'une parcelle de 1 408 m² et l'utilisation d'une parcelle de 3 000 m² comme zone d'épandage, sous réserve d'une modification du zonage de la propriété (en zone ND b) lors de la prochaine révision du P.O.S.

* le 10 Juillet 1987 le Conseil Municipal de Brest donne son accord pour la cession de 3 11a 50 pour la réalisation du village de vacances, un temps envisagé par la ville de Brest, au prix de 20 F le m².

* puis le 26 Février 1988, après plusieurs réunions de discussions, Monsieur le Maire de Brest donne son accord pour la cession des 4 Hectares restant au prix de 60 Frs le m² et propose le paiement de l'ensemble en 4 fractions selon l'échéancier suivant :

1988 : 700 000 Frs à la signature de l'acte

1989 : 1 000 000 Frs

1990 : 1 000 000 Frs

1991 : 400 000 Frs, les versements différés produisant des intérêts au taux de 5 % l'an.

Le Conseil, après discussion, considérant l'intérêt économique que représente cette acquisition à proximité immédiate du centre ville et considérant aussi l'attachement sentimental des Conquétinois pour cette propriété, par 13 oui et 1 non décide de donner son accord pour l'acquisition sur les bases et selon les modalités proposées par

la Mairie de Brest et autorise Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

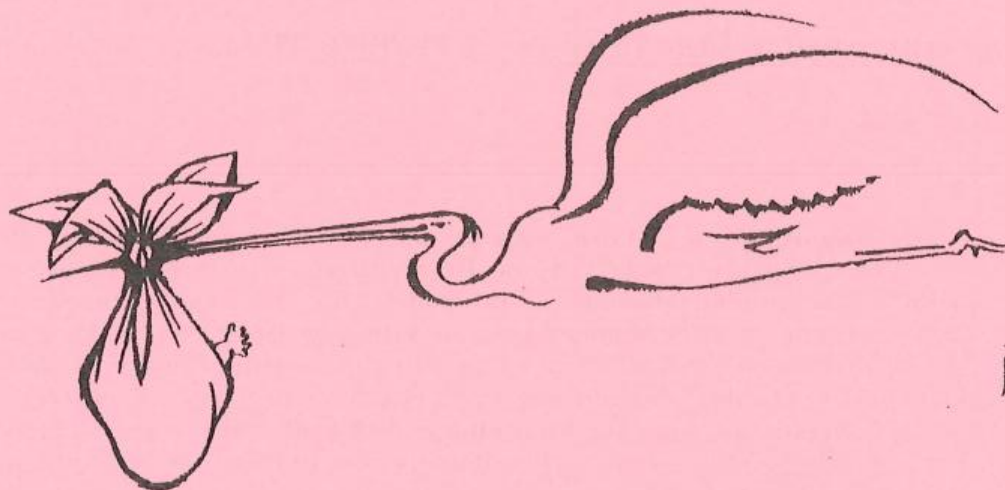
QUESTIONS

DIVERSES

Démission du 3^e Adjoint

Monsieur Le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de Mr Alain LARSONNEUR par laquelle celui-ci lui fait part de sa démission de son poste d'adjoint au Maire, n'étant pas d'accord sur la politique menée et notamment sur le projet d'aménagement du parc de Beauséjour.

Monsieur Le Maire accepte cette démission et la transmettra à la Sous-Préfecture.



état civil

NAISSANCES

- 01/02/88 : LE GALL Mélissa Anne Françoise, rue de Croas-ar-Veyer
10/02/88 : LARSONNEUR Jérémy Christian Jacques, 35 rue Robert Schuman
19/02/88 : GUILLOIS Noémie Laurence Martine, 7 rue St Christophe
19/02/88 : BODENES Julien, rue de Kervidré
08/03/88 : GOURMELON Laurène, résidence Poul Conq
04/04/88 : PAUGAM Alexandre Thomas Jean, 21 rue de Verdun

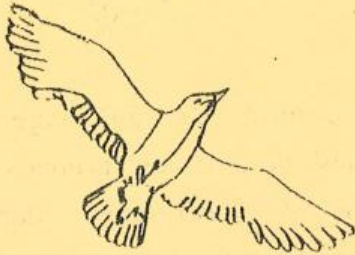
DECES

- 30/01/88 : PASTEUR Claude Louis, 5 rue Clémenceau, 62 ans
08/02/88 : LE GOASTER Pierre Louis Marie, 28 rue Albert De Mun, 87 ans
17/02/88 : L'HOSTIS François Marie, Kérastang, 84 ans
01/03/88 : GOUZIEN Anne Marie Gabrielle, épouse JOURDEN, 49 rue Robert Schuman, 83 ans
22/03/88 : GUENAFF Marcelle Ambroisine, veuve DIDAILLER, La Résidence, 89 ans
26/03/88 : TREGUER Jeanne Madeleine Marie, veuve LE GUEN, 9 rue St Christophe, 74 ans
09/04/88 : RICHARD-LE QUÉRÉ Jean, domicilié à l'île Grande (22), 55 ans
11/04/88 : COSTIOU Brigitte, 7 square René Jamault, BREST, 29 ans
12/04/88 : GABILLARD Armande, 5 rampe Lombard, 75 ans

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 12/02/88 : TREBAOL Georges, rue Milin Avel, extension résidence principale
18/02/88 : MORINAY Bernard, rue Louis Pasteur, stationnement couvert
24/02/88 : BOURLES André, Maison Blanche, extension résidence secondaire
01/03/88 : GAEC HOBE, Kérinou, extension résidence principale
03/03/88 : BALCON Raymonde, 4 rue Poncelin, extension commerce
01/04/88 : SALAUN Pol & LAWDAY Carole, rue Dom Michel, garage-lucarne
01/04/88 : RICHARD Ronan, rue de Kervidré, Résidence Principale

VIE ASSOCIATIVE



CLUB DES MOUETTES

Le Club mène toujours son petit train de vie et cela malgré le vent et la pluie ; cela n'a pas empêché les adhérents de se promener.

Le 22 Janvier a eu lieu l'Assemblée Générale au Club suivie d'un goûter : tout est pour le mieux.

Le 3 Février, un repas en commun avec d'autres clubs à Saint-Renan, salle Kermarrec, très bonne ambiance ; les adhérents restent toujours aussi jeunes.

Le 7 Mars, nous assistons à la réunion départementale à Saint-Renan, salle du SIVOM.

Tous les adhérents qui le désirent se retrouvent une fois par mois pour une promenade et un repas en commun.

Le 21 Avril aura lieu au Club à partir de 14 Heures une campagne d'information sur la sécurité des personnes âgées avec le concours de la gendarmerie.

\$

LA RUCHE

Une année passe bien vite à "La Ruche" et nous entamons le dernier trimestre avant les vacances d'été.

Au cours du mois de Février, nous avons accueilli de nouvelles abeilles qui sont venues grossir les "Rayons des Ouvrières".

De jolis ouvrages ont été réalisés :

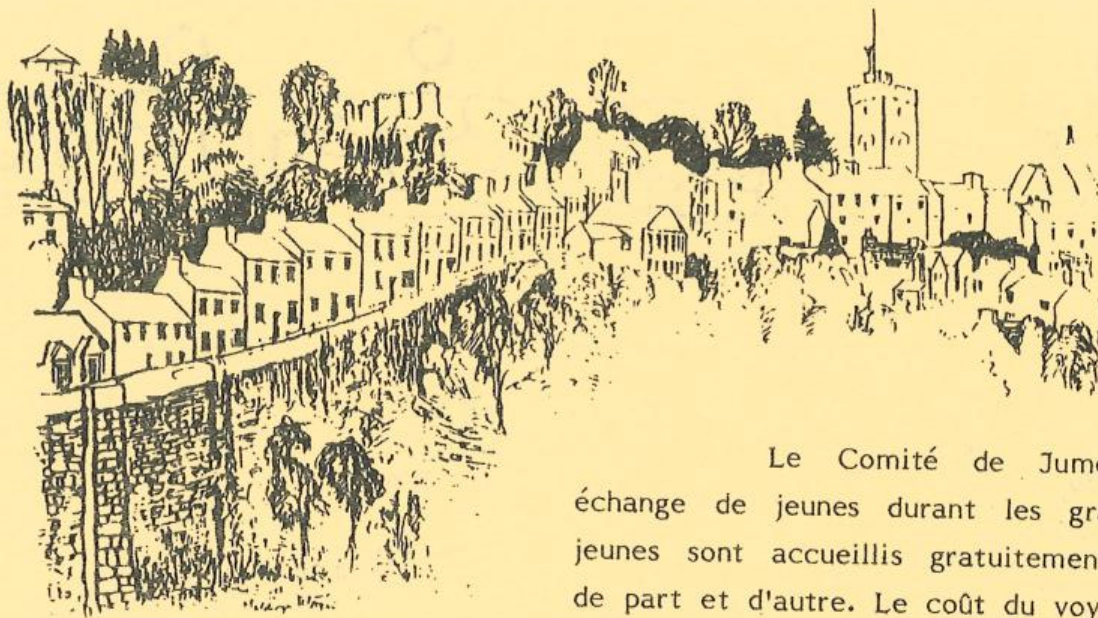
- Tapis pour chambres d'enfant,
- Serres hexagonales,
- Pied de lampe en plâtre, laqués,
- Abat-jour en papier de riz.

Nous nous retrouverons courant Avril.

Nous projetons un travail minutieux : la boîte à clés.

A très bientôt, le plaisir de vous retrouver.





LLANDEILO

- COMITE de JUMELAGE
LE CONQUET - LLANDEILO

Le Comité de Jumelage organisera un échange de jeunes durant les grandes vacances. Les jeunes sont accueillis gratuitement dans les familles, de part et d'autre. Le coût du voyage devrait se situer aux alentours de 750 Frs (aller-retour).

Les Gallois séjourneront les premiers au Conquet du 19 au 30 Juillet. Ils quitteront le Conquet accompagnés des jeunes Conquétois qui séjourneront à Llandeilo du 30 Juillet au 9 Août. (Les dates sont susceptibles de variation).

Si vous souhaitez que votre enfant participe à cet échange vous pouvez l'inscrire avant le 30 Avril dans les écoles ou en téléphonant au 98.89.13.34 chez Alice MAREC.

Une priorité sera accordée aux familles s'engageant à héberger un jeune Gallois.



L'Association MER-MONTAGNE a organisé dernièrement un loto à la salle polyvalente du CONQUET. Ce dernier a permis à une famille de BREST de gagner le gros lot : un sèche linge . Le deuxième lot : un maxi-four SEB a été gagné par la fille de Madame CALVARIN ; et c'est une dame de PLOUGUERNEAU qui emporta la cafetière électrique.

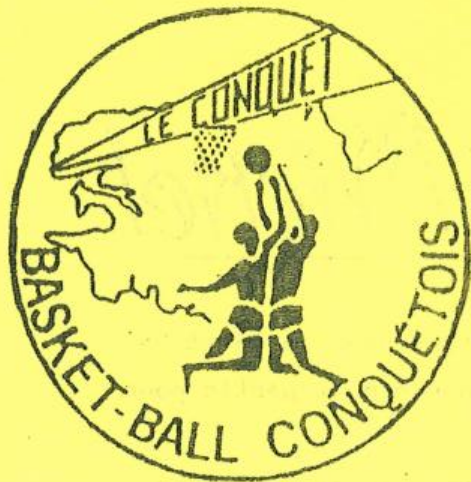
L'Association en profite pour remercier tous les commerçants qui ont bien voulu l'aider pour cette manifestation.

Pour un premier échange, huit enfants sont partis le lundi 4 Avril pour Manigod.

Pendant 12 jours, ils profiteront de l'air de la montagne et de la neige. Cet été des enfants de Manigod viendront pour quelques jours au bord de la mer.

L'Association commence à préparer ses festivités d'été et rappelle que son assemblée générale aura lieu le mois prochain.

L'auto-collant de l'association est en cours d'impression et sera disponible dans une quinzaine de jours.



Depuis Janvier, date à laquelle les championnats ont repris, les résultats ont été très bons. Effectivement, les poussines et les cadettes disputeront dans quelques jours la première place de leur groupe respectif devant l'A.S.Guelmeur.

Pour les minimes c'est un peu plus dur car le groupe est très fort avec Plouigneau, le B.C.Léonard, l'E.O.L et le stade Relecquois mais la dernière place sera évitée.

Les seniors garçons, eux, finissent 4ème de leur groupe après une saison des plus satisfaisante malgré un effectif très réduit sur la fin.

Pour les seniors filles, la 4ème place est aussi assurée et si le groupe de promotion d'excellence départemental se faisait, l'équipe y accéderait.

Pendant la première semaine des vacances de Pâques, l'équipe seniors filles s'est déplacée à Sligo (Irlande) du 1er au 10 Avril afin d'y disputer deux matchs internationaux. Après un voyage très fatigant, 26 Heures, l'équipe joua son premier match le dimanche en fin d'après-midi. Les filles luttèrent à armes égales pendant plus de 30 minutes mais elles craquèrent dans les deux dernières en encaissant un 8 à 0. Score final : 54 - 38. Après deux jours passés en Irlande du Nord, visite de Derry et "Giants Causeway" (La Chaussée des Géants) la revanche s'annonçait des plus palpitante. En effet, ce fut un vrai match de coupe où l'agressivité et la vitesse d'exécution furent au rendez-vous. Mais par une plus grande vitesse de circulation de balle, Sligo l'emporta de nouveau 36 - 33. Les filles du Conquet furent cependant à la hauteur de l'évènement. Il leur manqua un brin de réussite dans leurs shoots à mi-distance en première mi-temps. De l'avis de tous, le voyage qui fut ensoleillé d'un bout à l'autre, fut fabuleux et extraordinaire à la fois. De plus nous avons pu allier le sport et la visite ; un seul regret, la longueur du déplacement 1700 Km qui a entraîné une énorme fatigue. L'expérience sera renouvelée la saison prochaine.

L'assemblée générale du club aura lieu le Samedi 28 Mai à 15 H30 à la salle omnisports (salle de réunion). A ce sujet nous recherchons des garçons et des filles dans toutes les catégories d'âges.

Ireland



à l'écoute du COLLEGE Dom Michel

Pendant les vacances de Février, les élèves de 4^e et 3^e du Collège DOM MICHEL, accompagnés de 4 professeurs, sont partis pour un séjour linguistique et culturel à LONDRES.

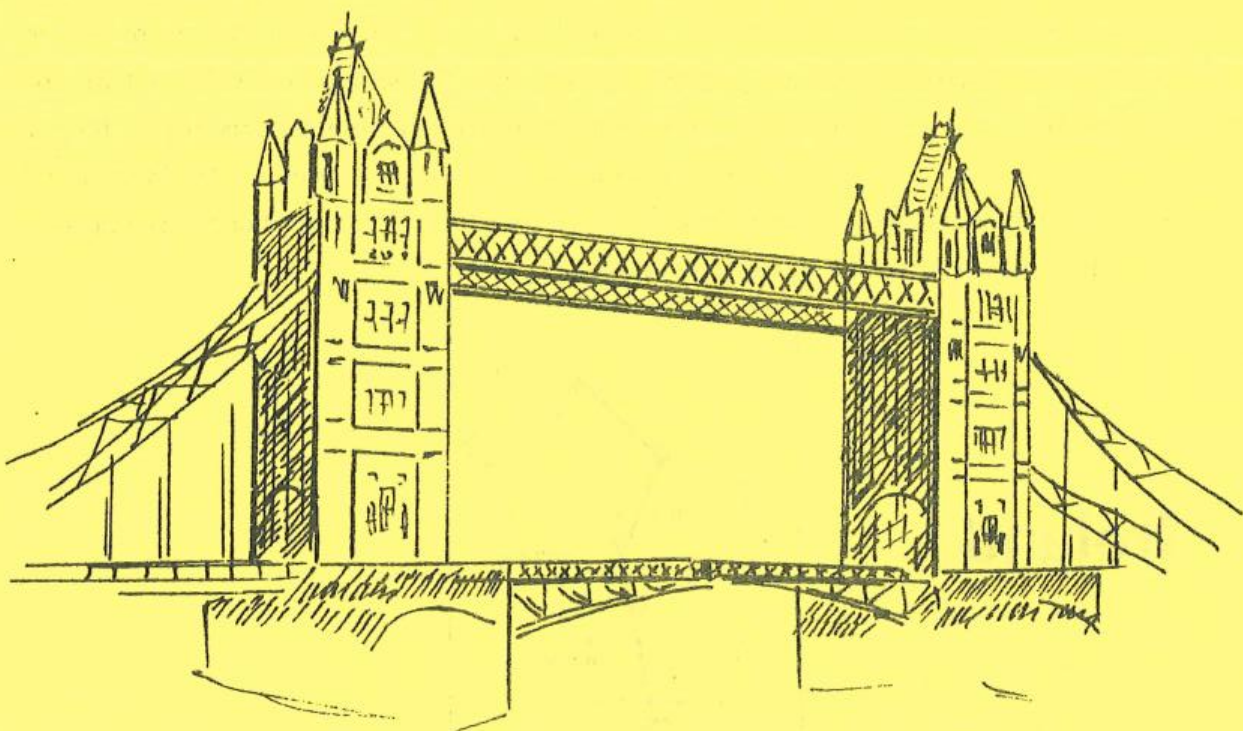
Hébergés dans des familles anglaises, ils ont pu vivre un dépaysement très bénéfique, riche d'expériences nouvelles.

Au programme : la Tour de LONDRES, la Cathédrale St PAUL, l'abbaye de WESTMINSTER et le BRITISH MUSEUM qui est le premier musée sur l'Antiquité dans le Monde. Bien sûr, il était impossible de se rendre à LONDRES sans assister à la relève de la garde au PALAIS de BUCKINGHAM et de flâner dans HYDE PARK et St JAME'S PARK. Les visites se sont poursuivies au château de WINDSOR, au Collège d'ETON, au château de WINCHESTER où se trouve la "table ronde des chevaliers du roi ARTHUR".

Avant de reprendre le ferry à PORTHMOUTH, les élèves ont pu visiter le H.M.S VICTORY, bateau de l'Amiral NELSON pendant la bataille de TRAFALGAR.

Le voyage s'est déroulé dans une très bonne ambiance et sous un soleil vraiment inespéré à cette époque.

Tout le monde est rentré ravi et attend certainement le prochain voyage. Affaire à suivre ...





Première compétition pour les tous petits. Ce premier test comptant pour l'obtention de la ceinture jaune et orange sera suivi d'une autre compétition et d'une épreuve technique.

Résultats dans les différentes catégories :

1er LE PERSON Christophe

2ème MARCHAIS Mélanie

1er GOARZIN Christophe

2ème BELLE Nicolas

1er BELLE Mathieu

2ème CORNEC Mikel

1er KRAPEZ Arnaud

2ème CALVARIN Cédric

1er TEROM David

2ème AMIC Gwenolé

Au championnat du Finistère minime, **Gérald BREENTERCH** se classe 3ème et se qualifie pour les championnats de Bretagne.

Troisième trimestre chargé pour le Club qui, outre les différentes compétitions, organise 2 Galas :

- le Samedi 14 Mai à PLOUGONVELIN
- le Samedi 4 Juin à la Salle Omnisports au CONQUET

CARTE DU COMBATTANT

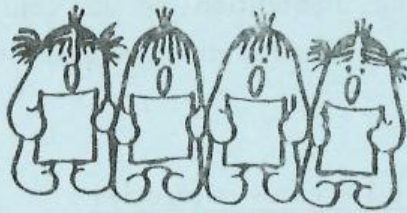
Nouvelles mesures

Les anciens combattants de toutes générations du feu titulaires d'une citation individuelle et homologuée et qui ont vu leur demande refoulée (conditions exigées non remplies : 90 jours ou 36 points) doivent, le plus rapidement possible, adresser une demande de recours gracieux à Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants sous couvert du Directeur de l'Office Départemental des Anciens Combattants dont ils dépendent.

N.B. : Les droits inhérents à la carte ne seront ouverts qu'à compter du jour du dépôt du recours gracieux.

Validité

Par arrêté en date du 23 Novembre 1984, la validité des cartes du modèle déterminé par l'art. A 142 du Code des Pensions Militaires d'invalidité et ayant plus de 5 ans est prorogée jusqu'au 31 décembre 1989, quelle que soit la date d'expiration portée sur la carte.



AVIS À LA POPULATION!

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux :

D'ÉLAGAGE et D'ABATTAGE

nécessaires à l'entretien de la ligne électrique à _____

_____ LE CONQUET _____

allant de _____ à _____

vont être entrepris sur le territoire de la commune à dater du

_____ MAI 88 _____

L'exécution de ces travaux a été confiée par ÉLECTRICITÉ DE
FRANCE, Service National,

A L'ENTREPRISE LAGADEC André _____

Pour toute réclamation concernant l'exécution de ces travaux ainsi que pour tout
règlement des dégâts qui pourraient être éventuellement occasionnés, les intéressés
peuvent s'adresser au représentant de l'Entreprise, M. LAGADEC André .

Adresse : Route du Merduin BRIGNOGAN PLAGES _____

Téléphone : 98-83-45-67 _____

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local
d'ÉLECTRICITÉ DE FRANCE, qui assure le contrôle des travaux,

M. _____

Adresse : _____

Téléphone : _____



Compagnie des Eaux et de l'Ozone.

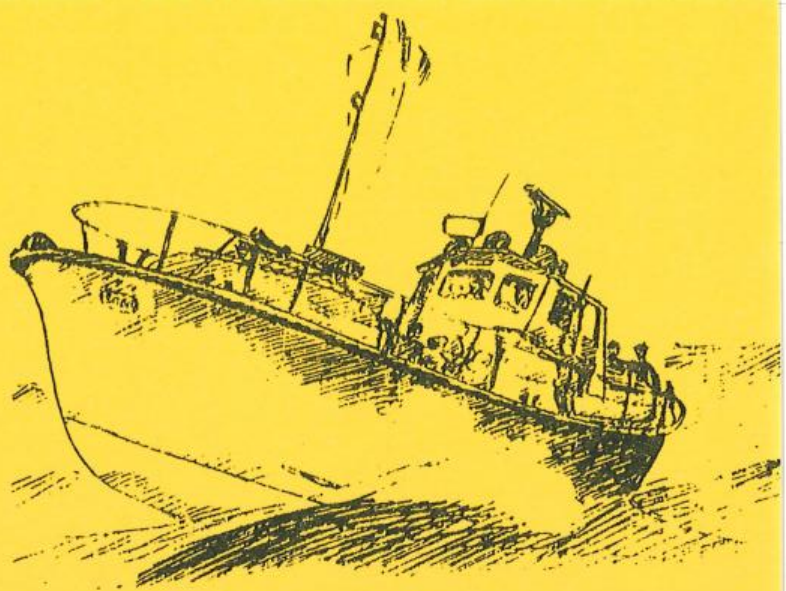
A l'occasion de l'inauguration de l'Usine de Kermorvan, une opération
"Porte Ouverte" aura lieu, pour les communes de Trébabu - Le Conquet, le
Mercredi 1er Juin de 10 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 17 H 00.

Vous êtes tous cordialement invités à venir visiter ces installations
qui, toute l'année, contribuent à vous fournir une eau potable à domicile.



STATION DE SAUVETAGE

Le canot "Patron Aristide Lucas" (patron Marcel RIOU, sous-patron Marcel VAILLANT, équipage Henri et Patrick LE BORGNE) a été lancé le 18 Janvier à 23 H. Une personne de Molène se trouvait dans un état inquiétant. En raison de la brume sur la région brestoise, les hélicoptères ne pouvaient intervenir. Il appareille vers 23 H 10 avec une équipe du SAMU arrivée de Brest. Sur place, il faudra d'abord ranimer la patiente avant de la ramener au Conquet où le canot arrivera vers 3 H15. L'état de la malade ne permettra pas de la débarquer avant 3 H45 ; elle sera évacuée sur Brest vers le service des urgences et sera finalement sortie d'affaire.



La station de sauvetage de l'Aber Wrach se trouvant sans moyens après la tempête d'octobre, la vedette "Brest les Abers" lui a été prêtée pour l'hiver le 23 Octobre. Elle vient de revenir au Conquet le 1er Avril ; l'opération s'est révélée utile puisque la vedette est intervenue trois fois à l'Aber Wrach.



FLEURISSEZ NOS MAISONS, NOS JARDINS, NOS COMMERCES, NOS FERMES

Comme les années précédentes la Mairie organisera fin Juin le concours des "Maisons Fleuries".

Il est temps de penser aux semis de fleurs annuelles. Habitants du centre ville, commerçants pensez à fleurir vos fenêtres.

Le charme d'un lieu tient souvent à une touche de couleurs judicieusement placée, à quelques fleurs modestes artistement assemblées.

Mesdames, Messieurs les amateurs de fleurs, au travail et bon courage.





Association des Paralysés de France

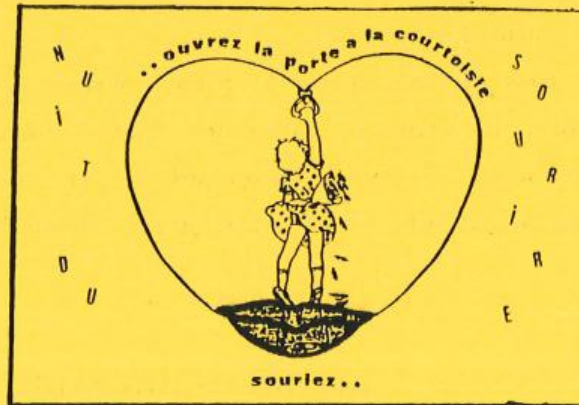
L'Association des Paralysés de France regroupe les handicapés moteurs et défend leurs droits.

Elle organise également des rencontres et gère un Service Social Spécialisé.

Pour financer son action, elle organise une collecte de textiles et vêtements usagés, qui sont ensuite vendus à un groupement de récupérateurs.

Vous pouvez mettre tous vos vieux textiles (rideaux, vêtements, chiffons, couvertures, et même chaussures...) dans des sacs verts que vous trouverez à la Mairie. Vous pouvez également utiliser n'importe quel autre sac ou carton.

Ces sacs seront à déposer avant le 7 Mai à la Mairie.



Un sourire ne coûte rien mais produit beaucoup.

Il enrichit celui qui le reçoit sans appauvrir celui qui le donne.

Il ne dure qu'un moment mais son souvenir est parfois immortel.

Personne n'est assez riche pour pouvoir s'en passer.

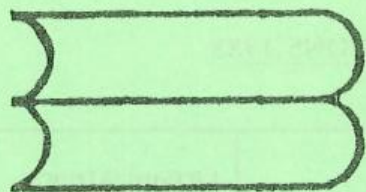
Il ne peut ni se voler, ni se vendre car il n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne.

Un sourire c'est du courage pour l'âme abattue, du repos pour l'être fatigué c'est un véritable antidote pour toutes les peines.

Et si l'on vous refuse le sourire que vous méritez soyez généreux, donnez le vôtre car, nul n'a autant besoin d'un sourire que celui qui ne peut le donner.

Poème Chinois

a la



ibliothèque pour tous

10 rue Lieutenant Jourden - LE CONQUET

Nous avons le plaisir d'informer les lecteurs que nous avons reçu les nouveautés suivantes :

Pour les adultes

HIGGINS Clark-Mary	"Le Démon du passé"
STUART Robert	"Le Tigre blanc"
BOISSARD Janine	"Croisière"
GIROUD Françoise	"Alma Mahler"
DUCHATEAU Jean	"Meurtre à TFI"
FRUTTERO et LUCENTINI	"L'amant sans domicile fixe"

et des livres plus anciens, en provenance d'autres Bibliothèques pour Tous, car depuis le trimestre dernier, nous avons mis en place un système de rotation de livres entre les différentes Bibliothèques pour Tous, pour vous permettre d'avoir un choix de livres plus important.

Pour les enfants

ASTAFIEV Victor	"Le cheval à la crinière rose"
LOUKI Pierre	"Croquignote"
MOGENSEN	"Le cadeau de Noël"
KERSTEN	ABC ZOO

et le livre suivant, retenu pour la "Sélection 1000 Jeunes Lecteurs 1988-1989"

DELETAILE	"Iac, chien de garde"
-----------	-----------------------

JOUR ET HEURES D'OUVERTURE

Mercredi	
Jeudi	de 10h30 à 11h30
Samedi	

En vue de la création d'un club de Hand-Ball à Plougonvelin, toutes les personnes intéressées peuvent téléphoner au 98.48.21.57 aux heures de repas.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1988

<u>Dates</u>	<u>Manifestations</u>	<u>Organisateurs</u>
24 Avril	Course cycliste	ACBP
7 Mai	Soirée crêpes, salle polyvalente	APEL St Joseph
12 Mai	Municipiades 88 : Foot et pétanque Communion Solennelle	SIVOM St Renan
21-22- 23 et 28 Mai	Tournoi interne	Tennis
4 Juin	Gala à la Salle omnisport	Dojo de l'Iroise
11 Juin	Présentation de l'école de danse	Danse à tous vents
18 Juin	Fête de l'école St Joseph	APEL St Joseph
23 et 24 Juin	Fête de l'école à la Salle polyvalente	APEL Dom Michel
3 Juillet	Kermesse à Ker-an-aod	Football
10 Juillet	Kermesse à Ker-an-aod	Ecoles
14 Juillet	Bal populaire au quai du Drellach	Association Mer-Montagne
14 au 24 Juillet	Tournoi	Tennis
16 - 17 18 et 19 Juillet	Exposition presse catholique	
17 Juillet	Petits chanteurs d'Aix en Provence	
21 Juillet	Brocante	
24 Juillet	Jeux inter-quartiers, Bal le soir	Club des supporters
31 Juillet	Tournoi aux Blancs Sablons	Football
3 Août	Concert de Gabriel FAURE de Marseille	
7 Août	Kermesse	Club des Mouëttes
11 Août	Brocante	
21 Août	Bénédictin de la Mer, exposition de maquettes	S.N.S.M
27 Août	Challenge Pen-ar-Bed, 8ème édition	Basket-ball Conquétois
Juillet - Août	Opération Pen-ar-Bed Baptêmes de plongée	Scouts Club subaquatique

INVAS

L'invitation est l'vacance.

DES GITES, HABITATS DE LOISIRS... EN BORD DE MER
DANS LA JOLIE PETITE VILLE DU CONQUET....

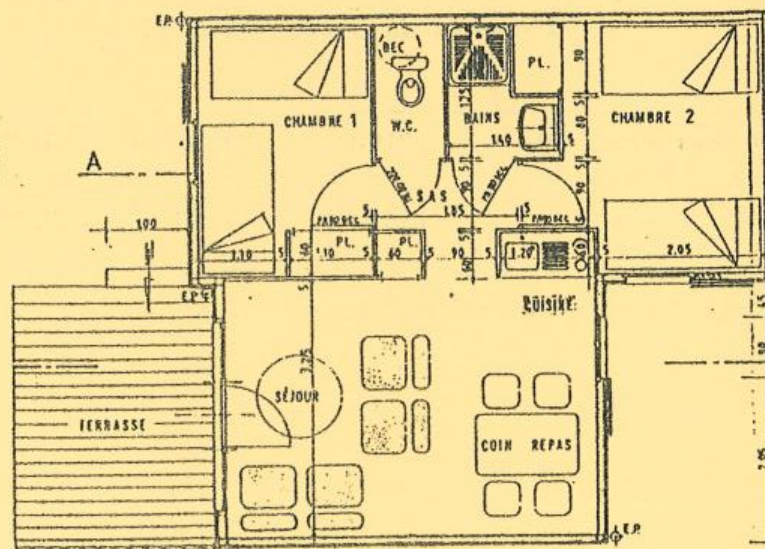
LE CONQUET
Village de Vacances
BEAUSEJOUR
29217 LE CONQUET

Le Conquet, dernière ville de la vieille Europe, en face... le nouveau Monde...

A 20 kilomètres de Brest, en bordure du chenal du Four, et face à l'archipel de Moline, se situe la petite ville du Conquet. Son port est protégé par la presqu'île de Kermorvan qui le sépare de la grande plage des Blancs Sablons. Au sud, la pointe Sainte Barbe avec celle des Renards, ferment la baie de Portez.

VOTRE SEJOUR : Dans le parc Beauséjour, domaine boisé de 8 hectares, le village de gîtes vous place au coeur de la ville, à 2 pas du port et des plages.

Nous vous proposons des gîtes, en bois, entièrement neufs pouvant accueillir 5 personnes. Ils se composent de deux chambres, l'une avec 2 lits au sol et l'autre avec 2 lits superposés et 1 lit au sol, un séjour avec coin cuisine et coin repas, sanitaire complet (douche, lavabo, w.c.).



SIÈGE SOCIAL: 19, RUE D'ENGHEN - 75010 PARIS - TÉL.: (1) 48 24 18 18 - TÉLEX: INVACN 290315 F - MINITEL: 3615 INVAC

Association régie par la loi de juillet 1901

LOISIRS : Gratuits sur le centre :

Terrains de volley-ball, pétanque, aire de jeux enfants.

Pour les enfants = ateliers manuels et artistiques, pêche, soirées, petites randonnées.

Pour les ados et adultes = Ateliers, découverte du milieu marin, ornithologie, soirées.

Avec participation : location de vélos, animation équestre (enfants et adultes) pêche en mer, excursions sur Ouessant et Molène.

ENFANTS : Monitorat de 6 à 12 ans, 6 jours sur 7.

MOYENS D'ACCES : Par la route : - Rennes, Brest puis Le Conquet
- Nantes, Quimper, Brest puis Le Conquet.

S.N.C.F. : Gare de Brest puis autocar Brest - Le Conquet - Pointe de Saint-Mathieu.

CONDITIONS DE SEJOUR : Entretien du gîte.

PERIODES D'ACCUEIL : Code : BR 3000

Accueil : du 10 Juillet au 4 Septembre 1988

Arrivée : Dimanche après-midi

Départ : Dimanche matin

====*==*==*==*==*==*==*==*

PRIX PAR SEMAINE, DRAPS COMPRIS.

Q.F. = $\frac{\text{Revenu imposable arrondi "R" (sur dernier avertissement impôt)}}{12 \times \text{nombre de parts fiscales}}$

QUOTIENT FAMILIAL	- 2100	- 3400	+ 3400
Gîte 5 places	1.590	1.760	2.200

LES PIERRES NOIRES ...

La chaussée des Pierres Noires qui essème au large de St-Mathieu ses sinistres écueils noirs a de tous temps été un cimetièrre à bateaux. La seconde partie du XIXe siècle va cependant, par la construction d'un phare, apporter une amélioration notable de la navigation en ces lieux.

Pourquoi un phare là et à ce moment là ? la réponse est simple, le port de commerce de Brest étouffe dans la Penfeld parmi les vaisseaux de guerre, il faut le déplacer à l'extérieur vers Porstrein. Le nouveau port, que l'on imagine déjà tête de ligne des paquebots transatlantiques, baptisé Port Napoléon en l'honneur de l'Empereur Napoleon III, devra être d'un accès facile et bien balisé ; ainsi naissent les projets des grands phares de la chaussée de Sein et des Pierres Noires. (1855)

Un évènement nautique va peut-être précipiter l'ouverture du dossier d'établissement d'un phare aux Pierres Noires :

Dans la nuit du 13 au 14 mars 1857, le brick français Général Decaen remonte de Madère vers LeHavre avec des vins, du liège, des oranges et des divers... la tempête fait rage, la nuit est noire, le capitaine Dazon cherche désespérément à reconnaître Ouessant, soudain c'est le drame, dans un craquement épouvantable le voilier vient de s'écraser contre une des roches des Pierres Noires : "la Chaise" . Le bateau s'enfonce rapidement mais son beaupré est à l'aplomb du rocher ; en s'aidant de cordages les marins réussissent à passer sur le caillou, tous sauf un, le mousse qui tombe à l'eau et disparaît. Le brick chavire et finit de disparaître. Voilà donc nos 7 hommes trempés et sans vivres sains et saufs mais dans une position bien inconfortable car à marée haute ils vont devoir s'attacher à la roche avec des cordages pour ne pas être emportés par les paquets de mer. Et leur attente va être longue, très longue...

Au Conquet le dimanche matin des épaves sont ramassées à la côte, liège, oranges, morceaux de bois... on pense qu'un naufrage a dû se produire au large, mais où...?.. Le lundi la tempête s'est un peu calmée, la visibilité s'est améliorée, le capitaine Calvé dont le lougre est en chargement au Conquet vient se promener sur la côte avec sa longue vue pour examiner ses possibilités de faire voile bientôt. En scrutant vers les îles il aperçoit sur le mât dressé au bout sud de Beniguet, au lieu dit Parc ar Signalou, le pavillon noir ...

un drame s'est joué, ou bien sur l'île et les fermiers veulent du secours, ou en mer et de toutes façons il faut y aller pour savoir.

Calvé revient en courant vers le port, fait prévenir l'Inscription Maritime et ordonne à ses matelots d'armer sa baleinière et de mettre le cap sur l'île Beniguet. Plusieurs barques de pêche s'élancent à sa suite.

Ils arrivent à Beniguet pour apprendre du fermier François Causeur qu'il y a des hommes réfugiés sur La Chaise depuis au moins samedi matin . François Causeur et son fils Jean-Louis (mon arrière-grand-père), ont un solide bateau le Joseph . Ils ont essayé mais en vain d'aller jusqu'aux naufragés, la mer est trop dure. Egalement impuissantes les barques du Conquet rebroussent chemin et rentrent au port.

Le lendemain les conditions sont plus favorables, au lever du jour le sloop des Causeur et deux ou trois bateaux de pêche du Conquet louvoient pour approcher la roche. Vers 10h les 7 marins du Général Decaen sont récupérés épuisés mais vivants, leur séjour aura duré du vendredi soir au mardi matin...

Arrivés au Conquet en ayant sans doute fait le voeu pendant leurs longues heures d'attente sur le rocher, ils demandent à se rendre à l'église, mais les forces leur manquent et on doit les porter jusqu'à l'Hôtel de Bretagne où ils sont réconfortés et nourris par Mr Joubert,.. Le Recteur, le Maire et bientôt toute la population défilent apportant les uns et les autres des vêtements secs et des objets usuels car les pauvres ont tout perdu dans le naufrage. .. Les journaux commentent le drame, un phare sur les Pierres Noires aurait évité le sinistre et la mort du mousse...

Quelques mois plus tard tous les intervenants dans le sauvetage ainsi que le Maire pour l'accueil de la population reçoivent du Ministre de la Marine des témoignages de satisfactions.

Etablissement d'un phare aux Pierres Noires: le président de la commission des Phares et Balises : l'Amiral Jurien de la Gravière, demande le 21 mai 1860 aux ingénieurs du service maritime des Ponts et Chaussées du Finistère de présenter les avants-projets des travaux à exécuter pour établir un phare de 10 milles de portée environ sur la roche le Diamant ou sur une autre tête de roche si celle-ci était trop difficile d'accès.

Le feu sera un appareil de "3eme ordre" à 20m au dessus des hautes mers et servi par deux gardiens.

Un ingénieur subalterne délégué sur place par ses chefs n'est pas enthousiasmé par le Diamant : cette roche est d'un accès difficile, et une fois dérasée elle ne fournira à basse mer qu'une plate-forme de 11m sur 10 avec un maximum de 3m au dessus des hautes mers par temps calme, tandis que le massif de la Grande Pierre Noire offre un flot de 70m sur 30m avec dans le Nord-Est une sorte de crique avec une cale naturelle. Son avis négatif est balayé, le phare sera sur le Diamant, les travaux commencent, ils vont engloutir pierres et argent, à peine posées les maçonneries sont basculées par les vagues. Enfin le 3 juillet 1867 la Commission reconnaît son erreur, le Diamant est abandonné, on va construire sur la Grande Pierre Noire. Au 31 mai 1868 la base du phare est terminée, à la fin de 1869 la tour s'élève à 10 m au dessus des hautes mers, Fin 1870, pose de la corniche, 28 septembre 1871, les travaux intérieurs, boiseries, carrelages sont en achèvement, la pose de la lanterne est en cours, les deux gardiens sont en poste occupés à s'accoutumer à leur matériel et à leur service.

Le 1er mai 1872 un nouveau feu s'allume sur la mer, il est rouge et ses éclipses se suivent de 10 secondes en 10 secondes, Baptiste Kerfriden l'un des deux premiers gardiens a eu le privilège de cette inauguration.

Les pierres de construction du phare, le premier du Diamant ou le second, sont venues en partie de Lanildut fournies par Michel Prat maître carrier et en partie de Kersanton. Nécessité fut pour les ingénieurs d'établir une base de stockage et de logement des ouvriers sur Beniguet. Un bail de location fut donc passé entre la famille Mazé-Launay propriétaire de l'île, son fermier François Causeur et l'Administration des Ponts et Chaussées pour 1 hectare de terrain destiné à recevoir des cabanes, une cantine, et des blocs de pierres. En outre pour véhiculer ces mêmes blocs les Ponts ont construit une petite cale et une voie ferrée pour wagonnets. La cale existe toujours. A noter que la tourelle du Fornic a été construite pendant les longues heures d'inactivité des ouvriers ne pouvant accéder au chantier du Diamant en raison de la mauvaise mer.

Sources : Dossiers d'archives des Phares et Balises
 "Feux de Mer" Louis Le Cunff
 Journal L'OCEAN..

J.P Clochon
 Avril 1988...

Projet du phare du Diamant

